



COI: RÉSULTATS DE LA 109^e SESSION DU CONSEIL DES MEMBRES À MARRAKECH

Marrakech - De nombreuses personnalités ont honoré cette 109^e session de leur présence, notamment les ministres de l'Agriculture de l'Égypte (**Ezz El Din Abu Steit**), de la Libye (**Abdelbaset M. E Ghanimi**) et de la Géorgie (**Levan Davitashvili**), le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture du Maroc (**Mohamed Sadiki**), le vice-ministre du Commerce de la Turquie (**Sezai Uçarmak**) et le président de l'Interprofessionnelle marocaine (**Ben Ali Rachid**).

La session, qui s'est déroulée du 17 au 21 juin à Marrakech sous la présidence de l'Égypte, a réuni les représentants des pays membres suivants : **Algérie, Argentine, Égypte, Jordanie, Libye, Maroc, Palestine, Tunisie, Turquie, Union européenne et Uruguay**. Le **Monténégro** avait demandé à l'UE de le représenter à cette session.

Les États-Unis, la Géorgie, l'AFFI (Fédération arabe des industries alimentaires), la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), le CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes) et la BERB (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) ont assisté aux différentes réunions en qualité d'observateurs

Parmi les décisions prises par le Conseil des Membres du COI lors de sa 109^e session, on notera en particulier le renouvellement du mandat des trois hauts fonctionnaires, l'acceptation de la demande d'adhésion de la **Géorgie** qui s'apprête à devenir le 17^e membre de cette organisation intergouvernementale.

La Fédération arabe des industries alimentaires (**AFFI**) a quant à elle proposé la signature d'un accord avec le COI visant à permettre la diffusion dans les pays arabes d'informations sur les normes du COI. Au cours de la session plénière, la **FAO** a également encouragé une collaboration allant au-delà du memorandum signé avec le **CIHEAM**.

Avec l'entrée des représentants de l'Albanie et de l'Iran, le nombre des représentants du Comité consultatif est passé de 92 à 99. Ce point a fait l'objet de l'une des 11 Décisions adoptées en séance plénière par le Conseil des Membres lors de la session de Marrakech.



■ Au centre : Ezz El Din Abu Steit, ministre égyptien de l'Agriculture et actuel président du COI, avec Abdellatif Ghedira, Directeur exécutif du COI. À gauche : Jaime Lillo et à droite : Mustafa Sepetçi, les deux Directeurs exécutifs adjoints.



Au terme de cette session, le Directeur exécutif du COI, Abdellatif Ghedira, a remercié le Directeur général du développement des filières de production du ministère de l'Agriculture du Maroc, **Nabil Chaouki**, pour l'excellente organisation logistique de la session et l'hospitalité réservée par la délégation marocaine aux Membres du COI et au personnel du Secrétariat exécutif.

FOCUS MAROC:

À L'OCCASION DE LA 109^e SESSION DU COI, QUI S'EST DÉROULÉE À MARRAKECH DU 17 AU 21 JUIN 2019.

TEXTE ÉCRIT EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS.



■ Visite technique à la collection internationale de germoplasme de Marrakech organisée par le COI



L'IMPORTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'OLIVIER

Rabat - L'olivier, de par ses produits et leurs utilisations séculaires, ainsi que ses fonctions multiples de lutte contre l'érosion, de valorisation des terres agricoles et de fixation des populations dans les zones de montagne, constitue la principale filière fruitière cultivée au Maroc et représente 65 % de la sole arboricole nationale. L'oléiculture contribue activement à la fixation des populations en milieu rural, en procurant plus de 51 millions de journées de travail par an, soit l'équivalent de 380 000 emplois permanents, dont la participation des femmes représente 20 %.

Cette filière, qui intéresse près de 480 000 exploitations agricoles, contribue dans une forte proportion à la formation du revenu d'une large frange d'agriculteurs démunis et assure, à travers ses produits à haute valeur énergétique et nutritionnelle, un rôle déterminant dans l'alimentation des populations rurales.

La filière oléicole contribue également à la satisfaction des besoins du pays en huiles alimentaires en couvrant près de 19 % de ces besoins et à l'équilibre de la balance commerciale en assurant une entrée de devises équivalente à 1,8 milliards de DH/an (moyenne 2013-2017), soit l'équivalent de 156 millions €/an. Ces exportations représentent 7 % de la valeur des exportations agricoles.

LE VERGER OLÉICOLE ET SA LOCALISATION

ÉVOLUTION DES SUPERFICIES

La superficie oléicole nationale est passée de 641 000 ha en 2002/2003 à 1 045 000 ha en 2017/2018, soit une augmentation de 63 %. Cette superficie représente 86 % de l'objectif fixé à l'horizon 2020. Le rythme d'extension s'est accéléré, passant de 13 000 ha/an sur la période 2003-2007 (avant le lancement du Plan Maroc Vert) à près de 27 000 ha/an sur la période 2008-2018.

RÉPARTITION RÉGIONALE DES SUPERFICIES

Les plantations oléicoles intéressent l'ensemble du territoire national. La répartition de ce patrimoine selon les zones agricoles montre que, à l'exception de la bande côtière atlantique où l'oléiculture est faiblement représentée, cette espèce présente des capacités d'adaptation à tous les étages bioclimatiques, allant des zones de montagne (1 200 mm) aux zones arides et sahariennes (moins de 200 mm).



LES MODES DE CONDUITE DU VERGER OLÉICOLE

La superficie conduite en irrigué au niveau national porte sur 384 500 ha, soit 37 % du total des superficies, contre 660 700 ha en bour (63 % du total). La superficie conduite en irrigation localisée concerne 176 000 ha.

La superficie conduite en irrigation localisée a connu un développement important, passant de 39 000 ha en année de référence (2009 : année de conclusion du Contrat-Programme pour le développement de la filière oléicole) à 176 000 ha actuellement et ce, grâce à l'instauration de l'aide de l'État, qui varie de 100 % du coût d'investissement pour les projets réalisés dans un cadre collectif ou par les petits agriculteurs et à 80 % du coût d'investissement pour les projets réalisés à titre individuel.

PYRAMIDE DES ÂGES

Les plantations oléicoles sont représentées par près de 125 millions d'oliviers. La répartition du patrimoine oléicole national selon l'âge, fait ressortir trois catégories : jeunes plantations (0 à 7 ans) : 26 millions de pieds (21 %) ; plantations en pleine production (8 à 50 ans) : 72 millions de pieds (57 %) ; plantations âgées (> 50 ans) : 27 millions de pieds (22 %).

Le verger oléicole marocain présente globalement une pyramide des âges équilibrée, avec un potentiel productif important constitué de 26 % de jeunes plantations et 72 % de plantation en pleine production. Les vieilles plantations ne représentent qu'environ 22 % de ce patrimoine.

PRODUCTION ET RENDEMENTS

La production d'olives au niveau national est caractérisée par des fluctuations interannuelles importantes qui s'expliquent par l'effet conjugué de trois facteurs essentiels, à savoir : les techniques d'entretien pas toujours adéquates ; les conditions climatiques, en particulier la pluviométrie ; et l'alternance, phénomène physiologique caractérisant l'olivier. On observe une amélioration significative de la production d'olives, qui est passée de 549 000 t sur la période 2003-2007 à 1 414 000 t sur la période 2015-2018, soit une hausse de 158 %. Cette augmentation s'explique par l'extension des superficies. Les rendements n'ont pas beaucoup évolué. La production oléicole au titre de la campagne agricole 2018/2019 est estimée à près de 2 millions de tonnes, soit une hausse de 28 % par rapport à la campagne précédente (2017/2018).

Cette augmentation de la production est due aux conditions climatiques favorables au cours des phases critiques de développement de l'olivier lors de la campagne 2017/2018, notamment en ce qui concerne les températures et le volume des précipitations et leur répartition dans le temps et dans l'espace, ainsi que l'entrée en production des jeunes plantations.

La production d'huile d'olive a suivi la même tendance que la production d'olives fraîches, passant de 66 000 t sur la période 2003-2007 à 127 500 t sur la période 2015-2018, soit une amélioration de 93 %.

PROFIL VARIÉTAL

Le verger oléicole est constitué essentiellement de la variété population Picholine marocaine, qui



concerne plus de 90 % des plantations. Le reste, soit 10 %, est composé de plusieurs variétés, en particulier Picholine du Languedoc, Dahbia et Mesllala, concentrées essentiellement en irrigué (Haouz, Tadla, El Kelaâ) et de quelques variétés espagnoles et italiennes (Picual, Frantoio, Manzanilla, Gordal Sévillane, Arbéquine, etc.).

La variété Picholine marocaine est une variété à double fin. Elle a une vigueur élevée et elle est dotée d'un fort potentiel adaptatif (fort ancrage au sol sur les terrains en pente, tolérance à la sécheresse). Son rendement en huile est de 18 à 22 %. Son huile est d'une très bonne qualité (richesse en polyphénols, acidité faible et stabilité), qui donne à l'huile marocaine son identité.

Dans le cadre du Plan Maroc Vert, l'État encourage la diversification du profil variétal à travers l'utilisation des variétés Haouzia et Menara ; variétés issues de la sélection clonale au sein de la Picholine marocaine. Ces deux clones ont les mêmes atouts que la Picholine marocaine, avec plus de performance et d'homogénéité. Au niveau des vergers super intensifs, on utilise les variétés étrangères de faible vigueur.

À signaler que cinq nouvelles variétés obtenues par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ont été inscrites au catalogue officiel. Il s'agit des variétés Baraka, Mechkate, Agdal, Tassaoute et Dalia, dont les deux dernières sont en cours de multiplication en pépinière en vue de leur diffusion auprès des agriculteurs.

VALORISATION DE LA PRODUCTION

Globalement, la production nationale d'olives est destinée à hauteur de 65 % à la trituration et 25 % à la conserverie, les 10 % restants correspondent aux pertes et à l'autoconsommation.

La trituration des olives est réalisée par un secteur moderne et semi-moderne composé de 948 unités, dotée d'une capacité globale de 1 803 000 t/an, et un secteur traditionnel constitué d'environ 11 000 maâsras.

Ces maâsras fonctionnent de manière intermittente car elles dépendent largement de l'importance des récoltes des olives.

Le dynamisme de ce secteur apparaît toutefois de manière très inégale selon les régions et dépend étroitement de l'existence de l'infrastructure industrielle de transformation des olives, notamment les huileries. L'activité des maâsras est orientée principalement vers l'extraction d'huiles destinées à satisfaire les besoins propres de l'oléiculteur, qu'il soit propriétaire, locataire temporaire ou acquéreur de service. Seul un nombre très limité de maâsras pratique l'achat d'olives pour leur trituration et la vente des huiles produites sur le marché de détail ou aux unités de trituration industrielles.

La conservation des olives est assurée par 75 unités modernes de conserverie des olives d'une capacité globale de 203 000 t/an et par des conserveries artisanales.

Pour plus d'informations, cliquer sur le lien suivant:

<http://www.internationaloliveoil.org/news/view/370-annee-2019-/1371-olivae-maroc-125>



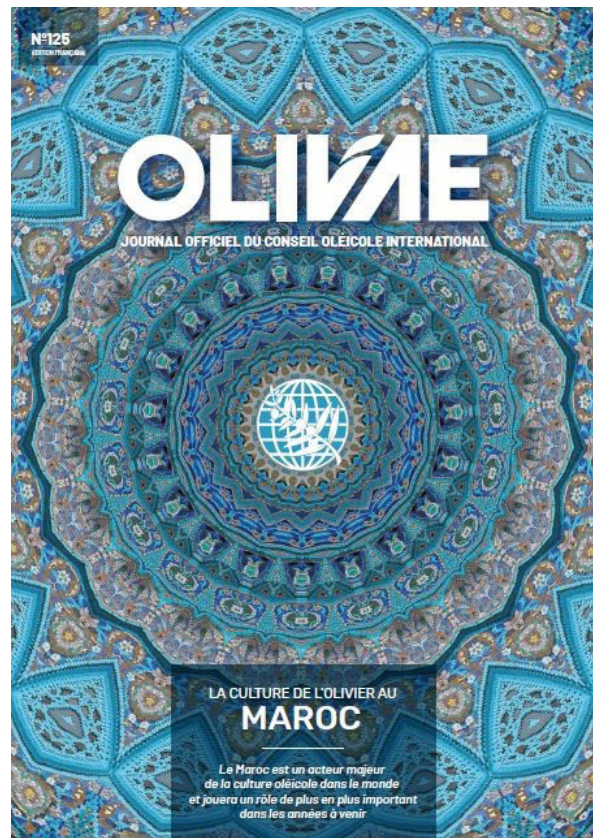
OLIVÆ MAROC 125: NOUVEAU GRAPHISME ET NOUVELLE ÉDITION DE LA REVUE OLIVÆ

Madrid - Nous l'avions promis à nos lecteurs, et en particulier aux pays membres du Conseil oléicole international, qui sont les véritables rédacteurs de ce prestigieux magazine : après 35 ans, OLIVÆ fait peau neuve, avec un nouveau look, de nouvelles couleurs et une mise en page plus dynamique.

Le numéro 125, qui inaugure ce nouveau concept éditorial, est dédié à la culture de l'olivier au **Maroc**. Membre fondateur du COI, le Maroc est un pays généreux. La délégation marocaine, que nous remercions de sa coopération, a envoyé à notre rédaction une grande quantité d'informations, que nous publions également dans le cloud.

Dans l'édition numérique disponible sur notre page web, vous trouverez des liens qui vous renverront à d'autres articles, plus détaillés, sur les sujets qui vous intéressent. Ainsi, nous avons publié l'intégralité des informations rédigées par les autorités et les experts marocains pour vous permettre d'enrichir vos connaissances grâce à un outil de consultation facile.

Le Maroc est un acteur majeur de la culture oléicole dans le monde et jouera un rôle de plus en plus important dans les années à venir, comme en témoignent ces quelques chiffres : de 773 000 hectares d'oliviers en 2009, le Maroc a prévu de porter sa superficie oléicole à 1 220 000 hectares à l'horizon 2020. Cette augmentation de surface entraînera également une augmentation du nombre d'emplois permanents dans le secteur oléicole. Des 100 000 emplois actuels, le nombre d'employés dans le secteur pourrait augmenter à 300 000.



■ La nouvelle couverture de la revue officielle du COI, OLIVÆ 125



Nous ne pouvons donc que nous féliciter de l'initiative du Maroc et de sa capacité à programmer son rôle d'acteur majeur sur la scène oléicole mondiale. La culture de l'olivier est synonyme de richesse des territoires et d'emplois permanents. Nous nous réjouissons de pouvoir partager cet enthousiasme, et quelle chance de pouvoir le faire dans cette nouvelle édition du magazine officiel du COI.

En raison de la migration de l'ancien site web du COI et compte tenu de la tenue prochaine des travaux de la 109^e session du Conseil des Membres de l'Organisation, ce numéro est pour l'instant publié uniquement en français. Les autres versions – anglais, arabe, espagnol et italien – seront disponibles ultérieurement.

<http://www.internationaloliveoil.org/news/view/370-annee-2019-/1371-olivae-maroc-125>

Bonne lecture à tous!

SÉMINAIRE COI SUR L'AVENIR DU SECTEUR OLÉICOLE



■ Intervenants et organisateurs du séminaire de Marrakech

Marrakech - La question des défis et des perspectives du secteur oléicole était le thème d'un important séminaire international organisé par le Conseil oléicole international (en particulier par l'Unité Technologie et Environnement du Secrétariat exécutif) et le ministère de l'Agriculture, par le biais de sa Direction générale des filières de production.

Le séminaire était modéré par le Directeur exécutif du COI, **Abdellatif Ghedira** ; par les ministres de l'Agriculture d'Égypte, **Ezz El Din Abu Steit** ; de Libye, **Abdelbaset M. E Ghanimi** ; et de Géorgie, **Levan Davitashvili** ; par le Secrétaire général du ministère marocain de l'Agriculture, Mohamed SADIKI ; le vice-mi-



nistre du Commerce de Turquie, **Sezai Uçarmak** ; et le président des organisations interprofessionnelles du Maroc, **Ben Ali Rachid**.

Ce séminaire, qui était inscrit au programme de la 109^e session du Conseil du COI, a été l'occasion de présenter une étude approfondie de certains des phénomènes concernant la culture de l'olivier dans le monde. Parmi ceux-ci : l'utilisation des ressources génétiques en oléiculture ; la lutte contre la *Xylella fastidiosa* ; l'utilisation des sous-produits du traitement des olives pour produire de l'énergie verte ; l'amélioration de la qualité des huiles d'olive vierges extra ; le régime méditerranéen et la santé ; le rôle de l'huile d'olive vierge extra. Ce séminaire a également été l'occasion de la présentation d'une étude sur de nouvelles variétés d'olives produites au Maroc. Sur la photo, l'ouverture du séminaire avec les autorités et les représentants du COI. La partie technique du séminaire était modérée par **Abdelkrim Adi**, le chef de l'Unité Technologie et Environnement du COI.



■ Les autorités à l'inauguration du séminaire organisé à Marrakech (Maroc)

RÉUNION D'EXPERTS DU COI SUR LA PRÉSENCE ÉVENTUELLE DE CONTAMINANTS DANS LES HUILES D'OLIVE ET LES HUILES DE GRIGNONS D'OLIVE



■ Les travaux du groupe d'experts chimistes du COI



Madrid - Le Secrétariat exécutif du COI a récemment réuni des experts pour examiner la question de la présence éventuelle de résidus de contaminants dans les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive.

Le groupe d'experts du COI a travaillé sur plusieurs questions depuis sa dernière réunion en décembre, quatre groupes de travail électroniques ont été créés et le Secrétariat exécutif a invité d'autres laboratoires, y compris des laboratoires privés, à participer au recueil de données et à la validation des méthodes.

Les principaux domaines de travail du groupe sur les contaminants portent sur l'étude des esters de 3-MCPD et du glycidol dans les huiles d'olive et de grignons d'olive, compte tenu notamment de la décision de l'Union européenne de fixer deux limites (2,5 et 1,25 mg/kg) selon les huiles végétales concernées, sachant que la teneur en ce contaminant peut varier suivant les graisses.

Jusqu'à présent, l'UE ne disposait pas de suffisamment de données sur les huiles d'olive et celles-ci risquaient d'être concernées par la limite de 2,5 mg/kg.

Toutefois, grâce aux données apportées par les experts et les pays membres du COI sur les différentes qualités d'huiles d'olive et de grignons d'olive, le Secrétariat exécutif a pu soumettre une recommandation à l'Union européenne. Ces données ont en effet clairement démontré que les huiles d'olive vierges ne contiennent aucune trace quantifiable de ce composé toxique, en raison de l'absence de processus de raffinage.

Les méthodes pour mesurer la présence possible d'huiles minérales (MOSH et MOAH) et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ont également été examinées lors de la réunion. Tous ces contaminants sont présents pratiquement partout et il est important de chercher à les réduire au maximum. En ce qui concerne les HAP, les experts travaillent actuellement à la révision de la décision du COI relative aux méthodes d'analyse.

Le groupe a également étudié les résultats de l'essai circulaire de 2018 sur la détermination des résidus de pesticides et programmé l'organisation du prochain essai de compétence des laboratoires. Il a aussi examiné un document important concernant les limites maximales de résidus (LMR) dans les huiles d'olive et les autres produits oléicoles, sur la base d'une enquête menée récemment dans les pays membres du COI. Les experts ont souligné que des informations supplémentaires sur le facteur de transformation des pesticides, de leur application sur le terrain au produit final, étaient nécessaires. C'est pourquoi d'autres laboratoires seront invités à fournir des données qui seront examinées par les experts du COI et éventuellement communiquées à l'EFSA.

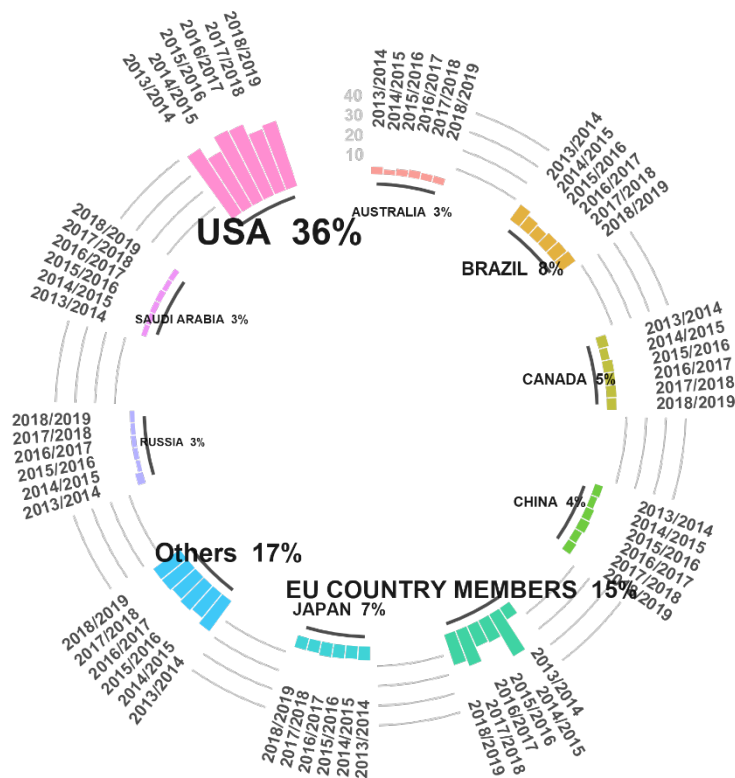
Plusieurs experts institutionnels nommés par des membres du COI, mais également des experts reconnus au niveau international pour leurs compétences spécifiques, et de nouveaux observateurs, notamment des représentants de la US Food and Drug Administration (FDA), ont assisté à cette réunion.



FOCUS BRÉSIL - IMPORTATIONS D'HUILE D'OLIVE ET D'OLIVES DE TABLE

1. HUILE D'OLIVE ET HUILE DE GRIGNONS D'OLIVE

Le Brésil réalise environ 8% des importations mondiales d'huile d'olive, ce qui en fait le troisième importateur mondial, derrière les États-Unis (36%) et l'Union européenne (15%), qui contribuent à eux trois à 59% des importations mondiales d'huile d'olive et d'huile de grignons d'olive.



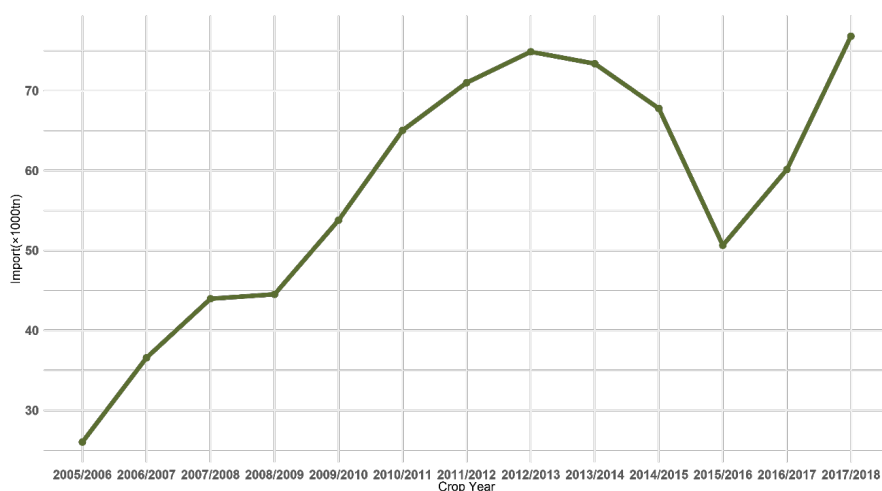
■ Graphique I - Huile d'olive et huile de grignons d'olive, pourcentage d'importations mondiales (moyenne 6 campagnes)

Les importations brésiliennes d'huile d'olive et d'huile de grignons d'olive ont augmenté par rapport à la campagne précédente de 27,7% au cours de la dernière campagne 2017/18, atteignant 76.817 t. Le tableau I montre l'évolution des importations au cours des 6 dernières campagnes. Le Portugal, premier fournisseur du Brésil, reste leader sur ce marché, tant en valeur absolue que relative. Pendant cette période, c'est durant la campagne 2015/16 que le Brésil a le moins importé, avec seulement 50.649 t achetées, soit 32,3% de moins par rapport à la campagne 2012/13. Cette baisse est imputable à la crise économique et à la dévaluation de la monnaie brésilienne. Cependant, tout semble indiquer une reprise significative des importations. Dans la section I.1 de cette newsletter, on trouvera des informations sur l'évolution mensuelle de ce marché.



	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	%Variation Rates
PORTUGAL	42807	43073	40915	29034	34209	45184	↑ 32.1
SPAIN	18485	15051	13754	9471	12226	12382	↑ 1.3
ARGENTINA	6578	6654	5358	5208	5379	7594	↑ 41.2
CHILE	1762	3470	2707	3070	3670	5654	↑ 54
ITALY	4637	4334	4087	3075	3800	4250	↑ 11.9
TUNISIA	42	11	275	320	402	951	↑ 136.7
GREECE	314	428	347	435	309	635	↑ 105.6
Others	248	361	335	37	145	167	↑ 14.6
Total	74874	73382	67778	50649	60140	76817	↑ 27.7

■ Tableau I - Importations d'huile d'olive et d'huile de grignons d'olive pas pays d'origine (2012/13 - 2017/18)(t)



■ Graphique II - Évolution des importations 2005/2006 - 2017/18 (x1000 t)

Par origine des importations, 81,3% du total provient de l'Union européenne : 58,8% du Portugal, 16,1% de l'Espagne, 5,5% de l'Italie et 0,8% de la Grèce. Les 18,8% restants proviennent principalement d'Argentine (9,9%), du Chili (7,4%) et de la Tunisie (1,2%).

En ce qui concerne les volumes par catégorie de produit, 85,5% du total des importations correspondent au code 15.09.10 (huiles d'olive vierges) et 14,0% au code 15.09.90 (huiles d'olive). Les 0,5% restants correspondent au code 15.10.00 (huiles de grignons d'olive).

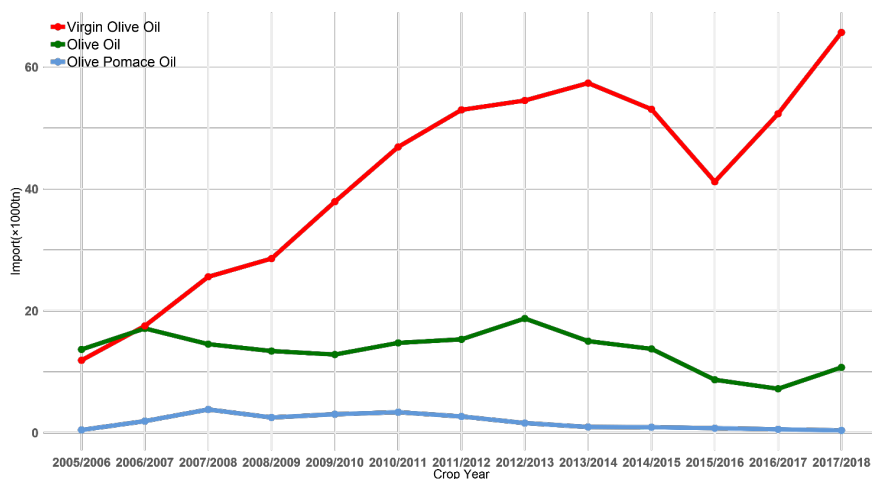


Country	OLIVE OIL		OLIVE POMACE OIL	TOTAL
	150910 VIRGIN OLIVE OIL	150990 OLIVE OIL	151000 OLIVE POMACE OIL	
PORTUGAL	36379	8784	20	45184
SPAIN	11466	662	255	12382
ARGENTINA	6362	1232	0	7594
CHILE	5654	0	0	5654
ITALY	4101	41	108	4250
TUNISIA	951	0	0	951
GREECE	634	0	0	635
TURKEY	126	0	0	126
URUGUAY	15	0	0	15
FRANCE	10	0	1	11
LEBANON	10	2	0	11
GERMANY	0	3	0	3
OTHERS	0	0	0	1
TOTAL	65708	10724	384	76817

* Source: Own elaboration based on Ministerio do Desenvolvimento, Industria e Comercio Exterior, Brasil

■ Tableau II – Distribution des importations par type de produit et pays (2017/18)(t)

Au cours des 13 dernières campagnes (graphique III), l'évolution des importations par qualité des produits a considérablement évolué. Au cours de la campagne 2006/07, les importations d'huile d'olive vierge et d'huile d'olive étaient presque égales (48% et 47% respectivement) et les importations d'huile de grignons d'olive représentaient 5%. Actuellement, comme mentionné ci-dessus, 85,5% de l'huile importée est de l'huile d'olive vierge et vierge extra, 14% est de l'huile d'olive et seulement 0,5% de l'huile de grignons d'olive.



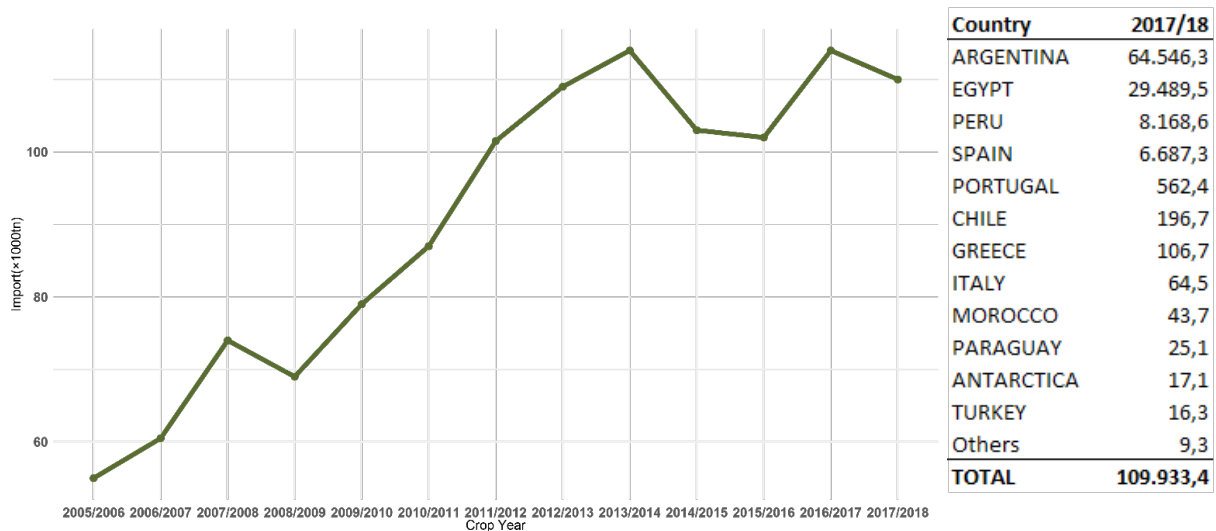
■ Graphique III – Évolution des importations par catégorie d'huile d'olive (x1000 t)



2. OLIVES DE TABLE

Le marché brésilien des olives de table montre une évolution positive à long terme. Les importations d'olives de table ont atteint 109.933,4 t lors de la dernière campagne (septembre 2017 - août 2018), soit 17% des importations mondiales, ce qui représente toutefois une diminution de 3,5% par rapport à la campagne précédente. Le graphique IV montre l'évolution des importations au cours des 13 dernières campagnes. On observe qu'elles sont passées de 55.051,7 t en 2005/06 à 109.933,4 t en 2017/18, soit une augmentation de 99,7%.

Le tableau II indique les importations de la dernière campagne par pays d'origine. L'Argentine est le principal fournisseur de ce marché, avec 58,7% du volume importé (64.546,3 t). Elle est suivie de l'Égypte avec 29,5% (29.489,5 t), du Pérou avec 7,4% (8.168,6 t) et de l'Espagne avec 6,1% (6.687,3 t). Dans la section I.2 de cette newsletter, on trouvera des informations sur l'évolution mensuelle de ce marché.



■ Graphique IV - Importations d'olives de table 2005/06 - 2017/18 (x1000 t)

■ Tableau III - Importations d'olives de table par pays d'origine

MARCHÉ INTERNATIONAL

(Fonte: Unité Économie et Promotion)

I. COMMERCE MONDIAL DE L'HUILE D'OLIVE ET DES OLIVES DE TABLE

1. HUILE D'OLIVE - CAMPAGNE 2018/19



Le commerce d'huile d'olive et d'huile de grignons d'olive durant les six premiers mois de la campagne 2018/19 (octobre 2017 – mars 2019) a augmenté de 19% au Japon, de 18% en Australie, de 16% en Russie, de 13% au Brésil, de 11% aux États-Unis, de 6% en Chine et de 2% au Canada par rapport à la même période de la campagne précédente.

Au sein de l'UE¹, au cours des cinq premiers mois de la campagne 2018/19, les acquisitions intra-UE ont augmenté de 4% et les importations extra-UE ont diminué de 2% par rapport à la même période de la campagne précédente.

Importations d'huile d'olive (y compris huiles de grignons d'olive)(t)

	AUSTRALIA	BRAZIL	CANADA	CHINA	JAPAN	RUSSIA	USA	EXTRA EU/27	INTRA EU/27	TOTAL
OCTOBER 17	2843,6	5443,7	4313,7	2722,0	4871,0	2254,7	27198,7	6495,9	76921,2	133064,5
OCTOBER 18	3343,7	8245,6	4663,2	2495,9	5142,4	3058,9	34986,8	12787,9	89163,6	163888,0
NOVEMBER 17	2039,0	7285,3	3218,8	3833,4	4432,0	2036,0	20715,0	16739,1	91723,7	152022,3
NOVEMBER 18	3378,8	8467,6	4028,9	4405,4	5893,7	2291,4	26394,3	14892,6	91148,2	152022,3
DECEMBER 17	2016,3	7275,6	2888,2	7696,5	3946,3	2106,9	26836,2	25156,9	95192,9	173115,9
DECEMBER 18	1894,3	6310,5	4217,5	4740,2	4610,2	2836,1	30983,4	19103,1	102335,2	177030,5
JANUARY 18	1475,0	6103,3	3993,4	6113,6	4705,3	1783,0	25134,8	11126,2	102835,3	163269,9
JANUARY 19	2363,8	6515,5	3245,9	7115,2	5594,4	1420,6	24753,6	14229,4	94954,1	160192,6
FEBRUARY 18	2498,0	6442,4	3348,0	859,0	3664,0	1746,5	22999,6	23024,1	89279,8	153861,4
FEBRUARY 19	2208,5	8022,5	2778,9	1520,3	4489,0	2177,9	26292,8	19875,5	98532,5	165897,8
MARCH 18	2454,3	8383,4	4787,9	1338,0	4585,0	2011,2	29692,2	23411,7	87091,1	163754,8
MARCH 19	2548,4	8848,9	4017,0	3598,7	5398,7	1970,7	25869,5	-	-	52251,8

¹ Les données de l'UE n'étaient pas disponibles pour le mois de mars 2019 au moment de la rédaction de cette Newsletter



2. OLIVES DE TABLE – CAMPAGNE 2018/19

Le commerce des olives de table au cours des sept premiers mois de la campagne 2018/19² (septembre 2018 - mars 2019) a augmenté de 15% en Australie, de 10% au Brésil et aux États-Unis et de 3% au Canada par rapport à la même période de la dernière campagne.

Le commerce de l'UE³ au cours des six premiers mois de la campagne 2018/19 (septembre 2018-février 2019) montre une augmentation des acquisitions intra UE et des importations extra-UE de 4 et 5 % respectivement par rapport à la même période de la campagne précédente.

Importations d'olives de table (t)

	AUSTRALIA	BRAZIL	CANADA	USA	EXTRA-EU/27	INTRA-EU/27	TOTAL
SEPTEMBER 17	1501,0	7949,2	2077,0	10237,0	6243,2	27039,9	55047,3
SEPTEMBER 18	1598,5	9521,8	2702,7	9902,5	6523,2	29234,7	59483,4
OCTOBER 17	1295,0	9492,3	2843,0	11055,0	7304,7	32329,3	64319,3
OCTOBER 18	1462,9	12056,6	2641,3	11907,0	8807,6	31315,6	68191,0
NOVEMBER 17	1406,0	11055,2	2663,6	12596,0	8255,4	29794,9	65706,6
NOVEMBER 18	1997,5	12807,1	2848,2	13040,2	9501,1	34606,4	74800,5
DECEMBER 17	1336,8	11055,2	2663,6	12469,9	10381,4	27305,2	65212,1
DECEMBER 18	1232,9	9626,1	2403,5	11242,6	8713,5	29204,6	62423,2
JANUARY 18	1023,0	7023,3	2343,0	9811,0	9647,1	24624,0	54471,4
JANUARY 19	1427,8	7349,8	2326,4	12164,6	10517,6	23680,6	57466,9
FEBRUARY 18	1410,0	8780,0	2297,0	8976,0	9355,6	24741,0	55559,6
FEBRUARY 19	1233,8	9384,3	2112,2	9854,0	9519,6	25012,7	57116,4
MARCH 18	1421,0	7571,7	2444,0	11297,0	12533,7	27031,1	62298,5
MARCH 19	1848,5	8535,6	2695,6	15965,2	-	-	29044,9

² Conformément à l'Accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table qui est entré en vigueur le 1er janvier 2017, on entend par campagne oléicole pour les olives de table la période de douze mois allant du 1er septembre de l'année n et au 31 août de l'année n + 1, alors que dans le cadre de l'Accord précédent (2005), la campagne oléicole pour les olives de table était la même que la campagne oléicole pour l'huile d'olive (du 1er octobre au 30 septembre).

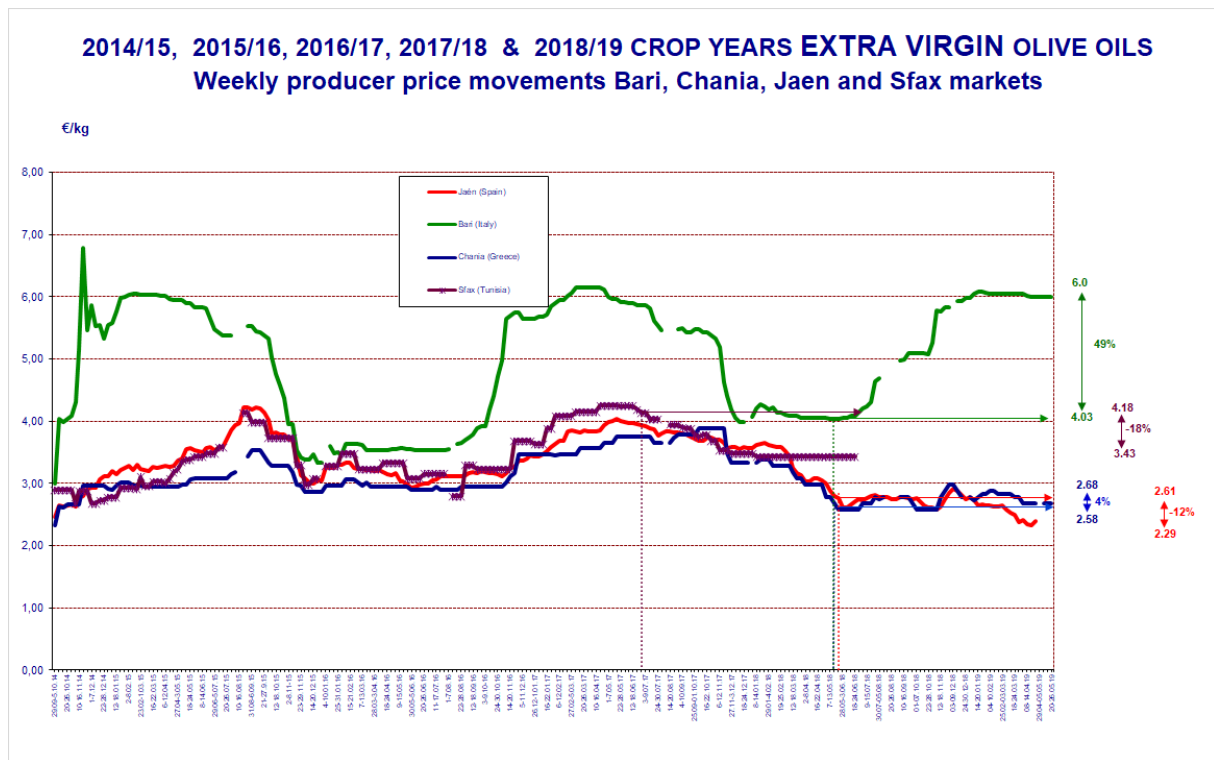
³ Conformément à l'Accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table qui est entré en vigueur le 1er janvier 2017, on entend par campagne oléicole pour les olives de table la période de douze mois allant du 1er septembre de l'année n et au 31 août de l'année n + 1, alors que dans le cadre de l'Accord précédent (2005), la campagne oléicole pour les olives de table était la même que la campagne oléicole pour l'huile d'olive (du 1er octobre au 30 septembre).



II. PRIX À LA PRODUCTION – HUILES D'OLIVE

Le Graphique 1 montre l'évolution hebdomadaire des prix à la production de l'huile d'olive vierge extra dans les trois principaux pays producteurs de l'UE et en Tunisie. Le Graphique 3 illustre l'évolution hebdomadaire des prix à la production de l'huile d'olive vierge raffinée dans les trois principaux pays producteurs de l'UE. L'évolution mensuelle des prix pour ces catégories fait l'objet des Graphiques 2 et 4.

Huile d'olive vierge extra – les prix à la production en Espagne se situaient au cours de la quatrième semaine du mois de mai 2019 à 2,29 €/kg, ce qui suppose une diminution de 12% par rapport à la même période de la campagne précédente (Graphique 1).

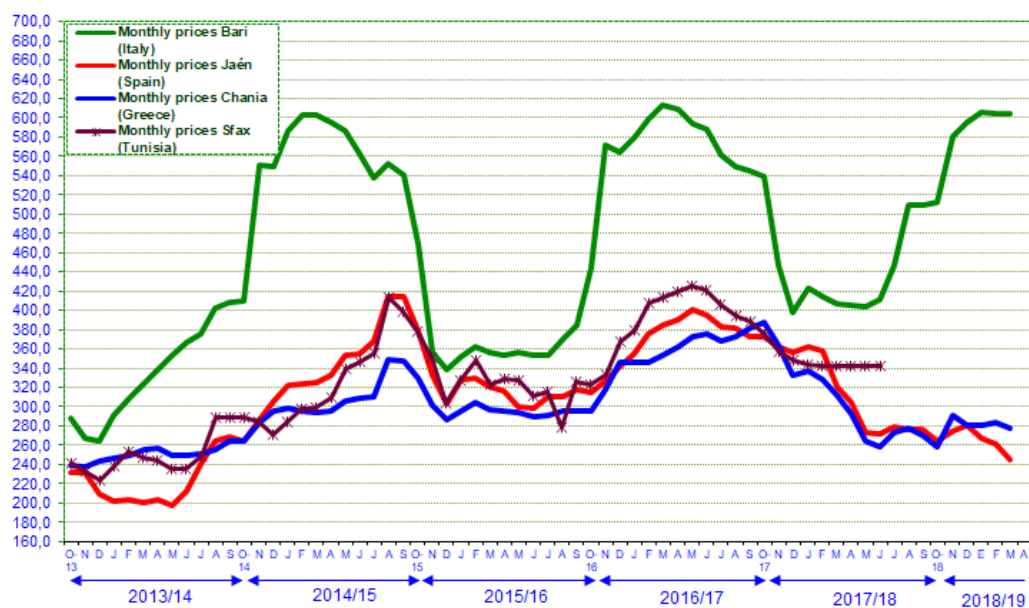


■ Graphique 1



MOVEMENTS IN PRODUCER PRICES EXTRA VIRGIN OLIVE OIL Average monthly prices

Euros/100 kg



■ Graphique 2

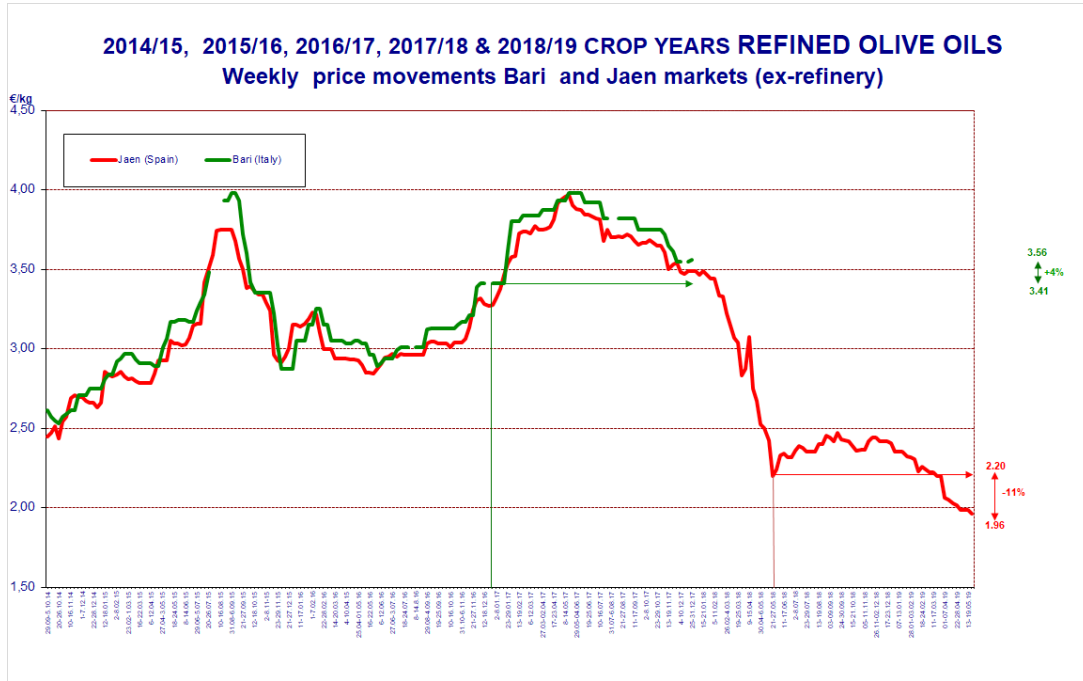
Italie - les prix à la production, en hausse depuis la fin du mois de mai 2018, atteignent 6,00 €/kg au cours de la troisième semaine du mois de mai 2019, soit une augmentation de 49% par rapport à la même période de la campagne précédente.

Grèce - au cours de la troisième semaine du mois de mai, le prix de l'huile d'olive était de 2,68 €/kg, soit 4% de plus par rapport à la même période de la campagne précédente.

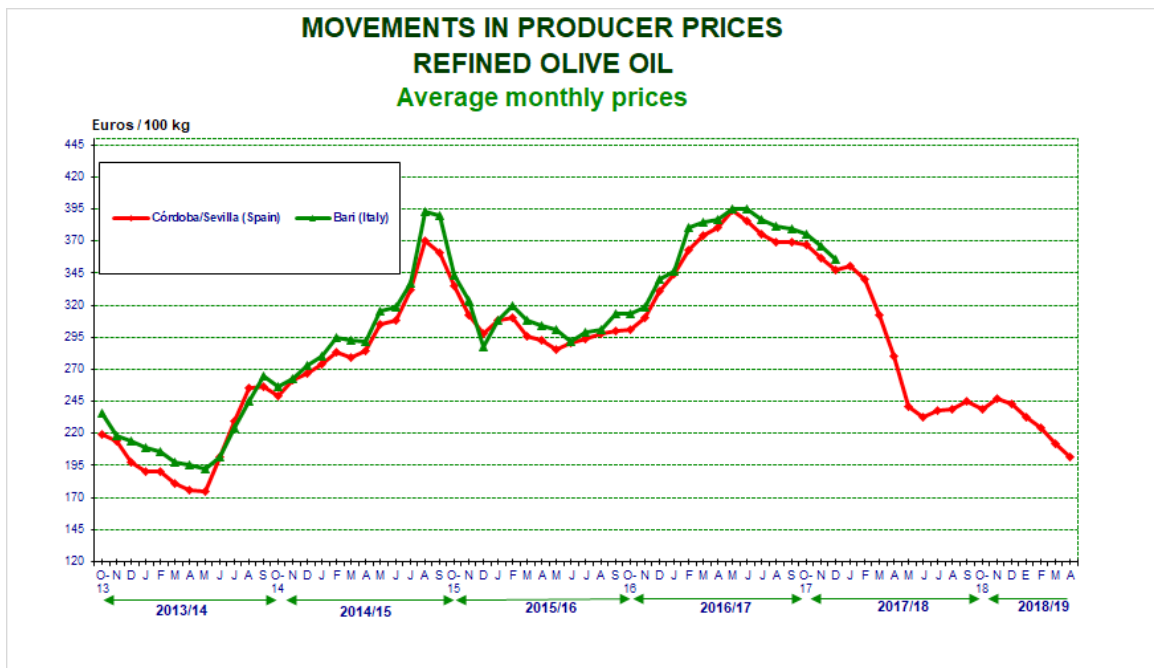
Tunisie - les prix à la production sont restés stables au cours des dernières semaines de juin 2018, atteignant 3,43 €/kg, soit une diminution de 18% à celui de la même période de la campagne précédente.

Huile d'olive raffinée : les prix à la production de l'huile d'olive raffinée en Espagne se situaient à la quatrième semaine du mois de mai 2019 à 1,96 €/kg, soit 11% de moins par rapport à la même époque de la campagne précédente. Les données pour cette catégorie en Italie ne sont plus disponibles depuis la fin du mois de décembre 2017. Ils atteignaient alors 3,56 €/kg, soit une augmentation de 4% par rapport à la même période de la campagne précédente.

Au cours de la quatrième semaine du mois de mai 2019, l'écart entre les prix de l'huile d'olive raffinée (1,96 €/kg) et ceux de l'huile d'olive vierge extra (2,29 €/kg) était de 0,33 €/kg en Espagne, alors qu'il était de 0,43 €/kg en Italie selon les données de décembre 2017 (Graphique 3).



■ Graphique 3



■ Graphique 4



RESTEZ À L'ÉCOUTE!

<http://www.internationaloliveoil.org>

Suivez l'actualité du secteur oléicole sur Olive News:

<http://www.scoop.it/t/olive-news>

et les événements au COI sur:

<http://www.linkedin.com/company/international-olivecouncil>

Notre revue scientifique Olivæ est disponible su:

<http://www.internationaloliveoil.org/store/index/48-olivæe-publications>



■ Le siège du Conseil oléicole international, Calle Príncipe de Vergara 154 à Madrid